

pour prendre contact

R.A.S.E.D.
Ecole Primaire Cotis Capel
10, rue Millecent
50440 BEAUMONT-HAGUE
02 33 52 20 12 (répondeur)

R.A.S.E.D.
Ecole Primaire Paul Bert
rue du Général Leclerc
50460 QUERQUEVILLE
02 33 01 09 92 (répondeur)

Répondeur téléphonique du RASED
au 02 33 52 20 12

composition du RASED

Psychologue scolaire des secteurs
de Beaumont-Hague et Querqueville
Frédéric FOURNIER 02 33 52 20 12

Maîtres spécialisés du secteur de Beaumont

- aide à dominante pédagogique sur les deux écoles de Beaumont

Caroline THIEBOT 02 33 52 20 12

- aide à dominante rééducative sur le canton de Beaumont

Marylise AILLET 02 33 53 55 12

Maîtres spécialisés du secteur de Querqueville

- aide à dominante pédagogique

Caroline THIEBOT 02 33 01 09 92

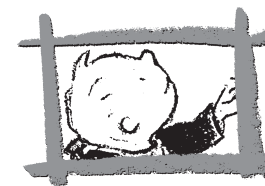
- aide à dominante rééducative

Nathalie TROCHU 02 33 01 09 92

Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté

Secteurs de BEAUMONT-HAGUE
et de QUERQUEVILLE

EDUCATION NATIONALE
CIRCONSCRIPTION de
CHERBOURG-HAGUE



Qu'est-ce qu'un RASED ?

Le RASED est un service de l'Éducation Nationale mis en place pour **prévenir les inadaptations scolaires, aider les élèves en difficulté et le cas échéant accompagner l'intégration des enfants handicapés.**

Ce RASED intervient dans les écoles maternelles et primaires des secteurs de BEAUMONT-HAGUE et de QUERQUEVILLE. Certaines écoles sont retenues comme sites prioritaires.

À quoi sert le RASED ?

Les personnels du RASED sont **chargés de la prévention et de la réduction des difficultés** que certains enfants rencontrent dans les apprentissages et la vie scolaire.

Les maîtres chargés des aides à dominante pédagogique ont pour objectif d'améliorer la capacité de l'élève à dépasser les difficultés qu'il éprouve dans les apprentissages, à maîtriser ses méthodes et ses techniques de travail, à prendre conscience des manières de faire qui conduisent à la réussite et à expérimenter le succès.

Les maîtres chargés des aides à dominante rééducative interviennent auprès d'enfants qui ne peuvent répondre aux exigences scolaires (sens de l'école, relations aux autres, investissement dans les apprentissages...). Ces aides ont pour objectif d'engager les élèves ou de les réintégrer dans un processus d'apprentissage dynamique.

L'analyse de la nature des difficultés et des besoins, le conseil, l'aide à l'orientation, et à l'intégration scolaire sont plus spécialement effectuées par le **psychologue scolaire**, en collaboration avec les enseignants et les familles.

Toutes les difficultés d'un enfant ne sont pas de la compétence du réseau. Celui-ci peut alors jouer le rôle de transition vers des services extérieurs : Orthophoniste, psychomotricien, médecin, CMP (Centre Médico-Psychologique), CMPP (Centre Médico Psycho-Pédagogique), CAMSP (Centre d'Action Médico Social Précoce), etc.



Comment intervient le RASED ?

Face aux difficultés d'un élève, les premières aides sont apportées en classe par le maître. Si cette réponse n'est pas suffisante, le RASED intervient à la demande des équipes enseignantes, des parents ou des enfants.

Dans tous les cas, la collaboration de la famille et de l'enseignant est nécessaire.

Si cette collaboration débouche sur un projet d'aide spécialisée à dominante rééducative ou pédagogique, l'élève participera à une ou plusieurs séances hebdomadaires en individuel ou en groupe, sur le temps scolaire.

Selon les besoins, des bilans réguliers seront effectués avec les enseignants, les parents et l'élève pour évaluer les effets de l'aide et éventuellement modifier le projet initial.

